

PROGRAMME



30 ANS - CANNES

L'AAPPE FAIT SON FESTIVAL

LES PROCÉDURES D'EXÉCUTION SOUS LES PROJECTEURS

Rejoignez-nous au Majestic à Cannes !
Pour plus d'informations, rendez-vous sur : aappe.fr

CONGRÈS
11 / 12
OCTOBRE
2024



BARREAU DE NICE
ORDRE DES AVOCATS



LA MATINÉE

- **8h30 - Accueil des participants ou “ QUE LE SPECTACLE COMMENCE ” (Palme d’Or 1980)**

Modérateurs :

Céline GRAVIÈRE, Avocate au Barreau de Bordeaux, Médiatrice et Membre d’honneur de l’AAPPE.

Guillaume VALDELIEVRE, Avocat au Conseil d’Etat et à la Cour de Cassation, Trésorier de l’AAPPE.

- **9h15 - Introduction**

Jean-Michel HOCQUARD, Président de l’AAPPE, Avocat au Barreau de Paris.

En présence de :

Franck GAMBINI, Avocat au Barreau de Grasse, Bâtonnier de l’Ordre des avocats de Grasse.

Emmanuel BRANCALEONI, Avocat au Barreau de Nice, Bâtonnier de l’Ordre des avocats de NICE.

- **09h30 - De la difficile articulation entre le droit à l’exécution des créanciers et la protection des débiteurs ou “ MISSION ” (Palme d’Or 1986)**

Agnès MARTINEL, Présidente de la 2ème chambre Civile de la Cour de cassation.

Acte 1 : LE TEMPS PRÉSENT

- **10h00 - De la mesure dans les poursuites : proportionnalité, essor de l’amiable ou “ LES MEILLEURES INTENTIONS ” (Palme d’Or 1992)**

Isabelle FAIVRE, Avocate au Barreau de Toulouse, Présidente d’honneur de l’AAPPE.

Vincent EGEA, Professeur agrégé de droit à l’Université Aix-Marseille, Directeur du laboratoire de droit pénal et sciences criminelles.

10h45 - Echanges avec la salle

- **11h00 - L’affaiblissement du titre exécutoire et l’augmentation des pouvoirs du juge de l’exécution : les conséquences de la jurisprudence européenne sur les clauses abusives ou “ PARASITE ” (Palme d’Or 2019)**

Michel DRAILLARD, Avocat au Barreau de Grasse, Vice-Président de l’AAPPE.

Rosemarie HANOY MEYER, Directrice du recouvrement HOIST.

11h45 - Echanges avec la salle

- **12h15 - 13h45 Pause déjeuner ou “ L’ANGUILLE ET LE GOÛT DE LA CERISE ” (Palme d’Or ex-aequo 1997)**

L'APRÈS-MIDI

- **13h45 - Poursuite et défense de la caution « hypothécaire » ou “UNE AFFAIRE DE FAMILLE” (Palme d’Or 2018)**

Aude ALEXANDRE LE ROUX, Avocate au Barreau de Versailles, Secrétaire adjointe de l'AAPPE.
Augustin AYNES, Professeur agrégé de droit à l'Université Paris XII (UPEC), Avocat au Barreau de Paris.

14h45 - Echanges avec la salle

- **15h00 - L'extension de l'insaisissabilité des immeubles ou « PULP FICTION » (Palme d’Or 1994)**

Emmanuel JOLY, Avocat au Barreau de Bordeaux, Président d'honneur de l'AAPPE.
Jean-Jacques ANSAULT, Professeur agrégé de droit à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

15h45 - Echanges avec la salle

- **16h00 - Entracte**

Acte 2 - L'AVENIR

- **16h15 La saisie immobilière : aujourd'hui et demain
Les travaux de réflexion de l'AAPPE sur la numérisation de la procédure ou “ DEUX SOUS D'ESPOIR ” (Palme d’Or 1952)**

Vincent RIEU, Avocat au Barreau de Montpellier, Administrateur de l'AAPPE
Frédéric KIEFFER, Avocat au Barreau de Grasse, Président d'honneur de l'AAPPE
Anne LEBORGNE, Professeur émérite à la Faculté de droit d'Aix-en Provence, Membre du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences criminelles, Rédactrice du CPCE.

Avec la participation de :

Marie-Laure GUEMAS, Vice-présidente et Juge de l'exécution auprès du Tribunal judiciaire de Grasse.

- **Panorama raisonné sur les enchères judiciaires en Europe ou “APOCALYPSE NOW ” (Palme d’or 1979)**

Jean-Michel HOCQUARD, Président de l'AAPPE, Avocat au Barreau de Paris.

17h30 - Echanges avec la salle

- **18h00 - Clôture**

- **20h00 Soirée de gala ou “ ZIEGFELD FOLLIES ” (Palme d’Or 1947)**

Retours sur les succès de l'AAPPE, mise à l'honneur et témoignage des anciens présidents.

FORMATIONS

COLLOQUE AAPPE 11 OCTOBRE 2024 - CANNES

NOMBRE D'HEURES DE LA FORMATION :
7 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :
Appréhender les difficultés d'articulation des principes fondamentaux du droit à l'exécution octroyé au créancier au regard des moyens de protection accordés au débiteur, déterminer le régime juridique applicable à ces différents principes et leur évolution actuelle ou prévisible, anticiper et/ou mettre en œuvre une stratégie procédurale, construire les techniques permettant de gérer les risques y afférents.

PRÉ-REQUIS :
Notions en procédures civiles d'exécution.

PUBLIC VISÉ :
Intermédiaire, confirmé et expert (avocats, magistrats, commissaires de justice, juristes, étudiants).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ACCOMPAGNEMENT :
Présentation orale et explication des problématiques de chaque thème par les intervenants en même temps qu'une présentation visuelle par Powerpoint, suivie d'échanges concrets avec les apprenants, interaction par jeux de questions/réponses, débat ; supports écrits de présentation et/ou de textes réglementaires et/ou de jurisprudence diffusés aux participants.

TYPE D'ÉVALUATION PRATIQUÉ :
Évaluation de l'acquisition des compétences des participants réalisée en continu par les formateurs notamment au cours des questions-réponses. Questions (ouvertes et fermées) d'évaluation pédagogique sur les thèmes traités.

TARIFS ET ANNULATIONS

Congrès (déjeuner inclus) ADHERENT 400€

Congrès (déjeuner inclus) NON ADHERENT 460€

Soirée de Gala 150€

Journée de visite du samedi 12/10 Ile St Honorat
Visite guidée d'1h30, dégustation et déjeuner,
transfert en bateau A/R. **160€**
(Places limitées à 50 personnes)

En cas d'annulation par le participant, le remboursement de l'inscription ne pourra être effectué que sous réserve des retenues indiquées ci-après :

Annulation reçue jusqu'au **30/08/2024** :
Remboursement intégral

Annulation reçue entre le **31/08/2024** et le **12/09/2024** :
Remboursement partiel (50% du montant de l'inscription)

Annulation reçue à partir du **13/09/2024** :
Aucun remboursement

SUITE DES FESTIVITÉS



SOIRÉE DE GALA

Retrouvons-nous à 20H00 aux salons du Majestic à Cannes

Nous vous invitons à poursuivre ce congrès en notre compagnie le samedi 12 octobre. Cela avec une belle excursion organisée par nos soins sur l'Île de St Honorat : une visite guidée des caves de l'Abbaye de Lérins, dégustation de vins et déjeuner. N'oubliez pas de réserver votre place au moment de votre inscription.